



Règlement intérieur de la Cybercommune

(Espace Public Numérique)

du Centre Socioculturel L'Agora de Guilers

ARTICLE 1 - **OBJET DE CE RÈGLEMENT**

Le présent règlement définit les conditions d'utilisation des locaux, du matériel et des services de l'espace public numérique du centre socioculturel L'Agora sis 79 rue Charles de Gaulle, à Guilers, conformément à la charte de la Cybercommune éditée par ailleurs.

ARTICLE 2 - **VOCATION DE L'ESPACE**

La Cybercommune est un lieu d'accès et d'initiation aux outils informatiques, bureautiques, Internet et multimédia. C'est également un lieu de vie et d'échange autour des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

ARTICLE 3 - **CONDITIONS D'ACCÈS**

Les utilisateurs devront se conformer aux horaires d'ouverture, tarifs, règles de fonctionnement et d'utilisation de la Cybercommune et de ses services proposés par le bureau et validés par le Conseil d'administration de l'association de gestion du centre socioculturel L'Agora.

○ **Initiations et Ateliers**

Des initiations à l'informatique et des ateliers portant sur les pratiques multimédia ont lieu tout au long de l'année. Pour connaître les dates et les horaires renseignez-vous à l'accueil de L'Agora, auprès de l'animatrice ou des bénévoles de la Cybercommune. Ces informations seront affichées dans le hall de L'Agora et sur le site internet de l'association.

○ **Accès libres et accès à thèmes**

Il est demandé aux usagers de consulter régulièrement les horaires effectifs des accès libres ou à thèmes communiqués à l'entrée de la Cybercommune, ainsi que sur le site web de l'association.

Les accès à thèmes sont ouverts à tous les adhérents de L'Agora.

« L'Espace Jeunes » jouit d'un droit d'accès et d'utilisation des locaux et du matériel dans le cadre d'animations ou d'accès libre définis au préalable par les animateurs de l'Espace Jeunes et l'animatrice de la Cybercommune.

○ **Tarifs**

La consultation des sites Internet de l'administration (impôts, sécurité sociale, pôle emploi...) est gratuite, ainsi que l'impression de documents résultant de l'utilisation de ces sites (attestation, CV, lettre de motivation...)

Les tarifs des autres utilisations de la Cybercommune (accès libre, initiations, ateliers thématiques...) sont fixés chaque année par le Conseil d'administration de L'Agora sur proposition du bureau et affiché dans l'espace public numérique.

ARTICLE 4 - **RÈGLES DE FONCTIONNEMENT**

○ **Signalement, paiement et facturation**

À son arrivée, chaque usager, qu'il soit adhérent ou non, est prié de se signaler à l'animatrice ou à un bénévole de la Cybercommune ayant autorité.

À son départ, l'usager s'adressera à l'animatrice ou aux bénévoles de la Cybercommune ayant autorité pour le règlement du temps d'utilisation et, le cas échéant, des impressions.

○ **À l'intérieur**

Il est interdit de fumer, de boire, de manger, et de faire pénétrer des animaux dans l'enceinte de la Cybercommune. Les détenteurs d'un téléphone portable devront éteindre la sonnerie avant leur entrée dans l'espace.

Les personnes ayant un comportement bruyant, agressif, violent, ou nuisible à une bonne ambiance pourront être exclues de la Cybercommune.

○ **Dommages et responsabilités**

La responsabilité de la Cybercommune ne pourra être engagée en cas de perte, de vol ou de détérioration des effets personnels des usagers. De la même manière, L'Agora n'est pas responsable des dommages spécifiques liés aux usages des TIC (usurpation d'identité, vol ou perte de données...)

Le Cybercommune ne pourra en aucun cas être tenue responsable de la fiabilité de la transmission des données, des temps d'accès, des éventuelles restrictions d'accès sur des réseaux et/ou serveurs spécifiques connectés au réseau Internet.

L'utilisateur est seul responsable de tout dommage, matériel ou immatériel (sur les ordinateurs et le mobilier), causé par lui-même aux biens et services offerts au sein de l'espace. La responsabilité civile et/ou pénale de l'utilisateur pourra être engagée en cas de dommage, de quelque nature qu'il soit, causé suite à l'utilisation des matériels et services fournis par la Cybercommune. Une attention toute particulière sera portée à l'utilisation des périphériques fragiles : clavier, souris, écran, webcam...

○ **Import et sauvegarde de données personnelles**

Les périphériques de stockage (clé, disque dur externe, CD, DVD, carte mémoire...) provenant de l'extérieur feront l'objet d'un contrôle anti-virus assuré par l'animatrice ou un bénévole de la Cybercommune ayant autorité.

Les données des utilisateurs doivent être sauvegardées, dans la mesure du possible, à la fin de chaque utilisation sur un périphérique de stockage personnel. La Cybercommune se réserve le droit d'effacer des données d'utilisateurs sans préavis.

○ **Installation et configuration**

Les postes de l'espace sont d'ores et déjà équipés de logiciels d'utilisation basique. L'utilisateur pourra néanmoins soumettre l'installation d'un logiciel à l'animatrice ou aux bénévoles de la Cybercommune ayant autorité. Ces derniers sont seuls habilités à donner leur accord et procéder à l'installation.

Les postes sont configurés (affichage, souris, logiciels...) pour assurer le confort des usagers.

○ **Connexion / Déconnexion**

Lors de la connexion à des espaces personnels (messagerie, réseau social, chat, compte en ligne...), il est demandé aux utilisateurs de veiller à l'oubli ou au non enregistrement des identifiants et mots de passe.

De même, à la fin de chaque utilisation, l'utilisateur devra impérativement se déconnecter de tout espace personnel.

La Cybercommune ne peut être tenue responsable de faits délictueux causés par le non-respect des règles susdites.

○ **Démarrage et arrêt des postes et périphériques**

L'utilisateur vérifiera l'état de chaque matériel avant sa mise en tension et éteindra, après utilisation, le poste utilisé, ainsi que tous les périphériques (moniteur, haut-parleurs...)

ARTICLE 5 - **RÈGLES DE BONNE UTILISATION**

L'utilisateur reconnaît que les contenus disponibles sur le réseau Internet (notamment les logiciels, les sons, les photographies, les images animées ou non) peuvent être protégées par le code de la propriété intellectuelle. À ce titre, l'utilisateur s'interdit (sauf si les droits spécifiés l'y autorisent) d'utiliser, de reproduire, de diffuser, modifier ou distribuer à titre gratuit ou onéreux les dits contenus, et il reconnaît que toute violation d'un droit de propriété intellectuelle constitue un délit entraînant des sanctions civiles et pénales.

Toute communication non sollicitée ou non désirée d'un utilisateur à un autre est strictement interdite.

L'utilisateur s'engage à ne pas diffuser de contenu, quelle que soit sa forme ou sa nature :

- contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs,
- à caractère menaçant, injurieux, diffamatoire, raciste, xénophobe, ou portant atteinte à l'honneur ou la réputation d'autrui,
- incitant à la discrimination et/ou à la haine d'une personne ou d'un groupe de personnes déterminé en raison de son origine ou de son appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion,
- à caractère pornographique ou pédophile,
- incitant à commettre un délit, un crime ou un acte de terrorisme, ou faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité,
- incitant à la violence,
- permettant à des tiers de se procurer et/ou d'utiliser directement ou indirectement des virus informatiques, des logiciels piratés ou des logiciels permettant des actes de piratage et d'intrusion dans des systèmes informatiques et de télécommunication et, d'une manière générale, tout outil ou autre permettant de porter atteinte aux droits d'autrui et à la sécurité des personnes et des biens.

ARTICLE 6 - **PUBLICITÉ DE CE RÈGLEMENT**

Le présent règlement sera affiché de manière permanente dans la Cybercommune, ainsi que sur le site web de L'Agora. Chaque usager s'engage à en avoir pris connaissance et à en accepter les termes.

Fait à Guilers, février 2014

79, rue Charles de Gaulle - 29820 Guilers

Tél. : 02 98 07 55 35

Fax : 02 98 07 54 26

<http://agora.guilers.org> - agora@guilers.org